

**La Compagnie de Tir à l'Arc
de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux**

vous invite **Samedi 12 mai 2018** au

FITA / FEDERAL

Sélectif pour le Championnat de France

Centre sportif LA COULDRE, 4 route de Trappes 78180 Montigny-le-Bretonneux
(GPS : E 2° 1' 8.0826" - N 48° 46' 15.5202").

HORAIRES :

- **Matin :** Ouverture du greffe à 07h30
 - Echauffement à distance : de 8h15 à 8h45
 - Début des tirs : **9h00**
- **Après midi :** Ouverture du greffe à 12h30
 - Echauffement à distance : de 13h15 à 13h45
 - Début des tirs : **14h00**

Inspection du matériel 15 mn avant chaque départ. Rythme de tir : **AB / CD**

DISTANCES et BLASONS suivant réglementation FFTA

INSCRIPTIONS : Toutes les catégories : 10,00 euros

Par Courrier : Le bordereau d'inscription et le chèque à l'ordre de **CTA-ASMB** sont à retourner avant **le 05 mai 2018**.

Réservation **obligatoire** :

<https://www.inscription-facile.com/form/9BBfaEmP266MNdC9XFFI>

Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit.

Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte.

Les inscriptions annulées le jour de la compétition ne seront pas remboursées.

N'OUBLIEZ PAS : justificatifs de licence au greffe selon le règlement.

RECOMPENSES :

- Aux trois premiers des catégories Poussins à Cadets et au Scratch Adultes (Classique, Poulies)
- Aux meilleures équipes : Classique, Femmes et Hommes (4 tireurs – 3 meilleurs scores)
- Poulies Mixte (4 tireurs – 3 meilleurs scores)
- Les équipes doivent être déclarées au greffe au plus tard 15 mn avant chaque départ.

La remise des récompenses aura lieu le samedi 12 mai 2018 vers 17h30.

Elle sera suivie du pot de l'amitié

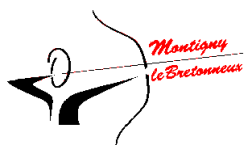
Buvette à votre disposition tout au long du concours

CTA-ASMB (Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux)

<http://www.archersmontigny78.fr/>

Association loi 1901 inscrite au JO le 23/04/1971 – Agrément DDJS N° APS 78 442 Agrément préfectoral n°W784000825

N° SIRET : 32945103300016 – Affiliation FFTA n° 08 78 132



Compagnie ou Club :

Responsable : Tél :

Courriel :

Nom	Prénom	N° Licence	Catégorie	Arme	FITA/Fédéral (1)	9h	14h

(1) Préciser FITA ou Fédéral

Frais d'inscription : 10,00 euros par archer / départ

Réservation obligatoire : <https://www.inscription-facile.com/form/9BBfaEmP266MNdC9XFFI>

Le bordereau est à envoyer **avant le 5 mai 2018** à l'adresse suivante :

Arnaud Le Pimpec
CTA-ASMB
9, avenue du Parc
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte.

Les inscriptions annulées le jour de la compétition ne seront pas remboursées.

CTA-ASMB (Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux)

<http://www.archersmontigny78.fr/>

Association loi 1901 inscrite au JO le 23/04/1971 – Agrément DDJS N° APS 78 442 Agrément préfectoral n°W784000825

N° SIRET : 32945103300016 – Affiliation FFTA n° 08 78 132